

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Suppression de la zone bleue pendant les vacances

Compte tenu des expériences positives enregistrées ces dernières années, il a été décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue du lundi 11 juillet 2016 au lundi 8 août 2016. Les automobilistes pourront donc parquer leur véhicule dans les secteurs de la zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire. Il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées.

Nonagénaires

Toutes deux contemporaines, Mmes Elisa Pampuri et Micheline Gfeller ont partagé un même plaisir : recevoir à domicile, les 27 et 28 juin 2016, la visite des autorités imériennes venues présenter leurs vœux à l'occasion de leur 90^e anniversaire. Les conseillers municipaux Jean-Luc Berberat et Mme Mélanie Zwahlen, ainsi que Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, leur ont remis la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 6 juillet 2016
(cm)